

51 %
personnes
couvertes

135 800
allocataires

Dans le Loiret, 342 700 habitants bénéficient au moins d'une prestation légale versée par la Caf, soit 51 % de la population totale. Ce taux varie de 41 % à 55 % selon les groupements intercommunaux.

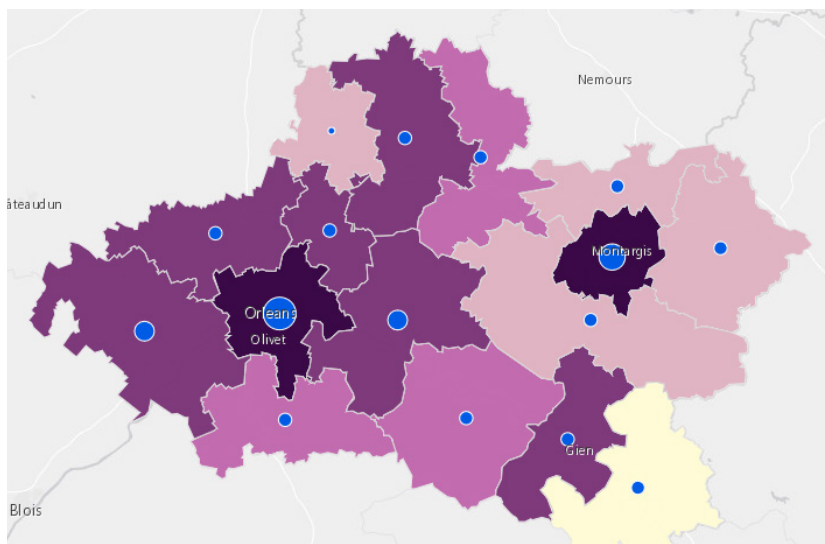
Le département se caractérise par une proportion plus importante de familles avec enfants (53 % dans le Loiret, 49 % au niveau national).

7 500 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6 % de l'ensemble des allocataires comme le niveau national.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 13 % des allocataires ont des ressources financières composées en totalité par des prestations légales (16 % au niveau national).

39 700 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 105 €. **Ces foyers abritent 38 500 enfants de moins de 18 ans** soit 28 % de l'ensemble des enfants de moins de 18 ans.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Nombre d'allocataires Caf par EPCI

- > 13 918 - 67 816
- > 7 971 - 13 918
- > 5 177 - 7 971
- > 938 - 5 177
- 938

Parts des habitants couverts par la Caf

- > 50,1 - 55
- > 44,2 - 50,1
- > 43,2 - 44,2
- > 40,4 - 43,2
- 40 - 40,4

Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017
© IGN ® Geofla 2.0.2017

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



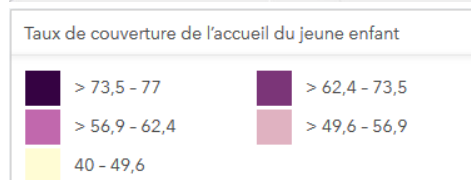
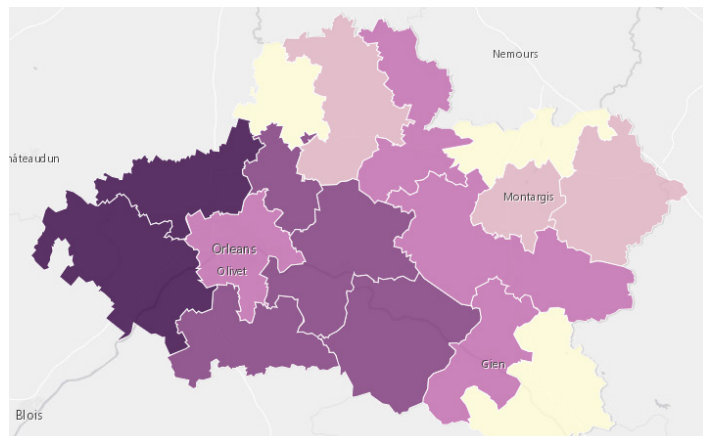
Zoom sur la crise sanitaire
et l'évolution
des bénéficiaires du RSA

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



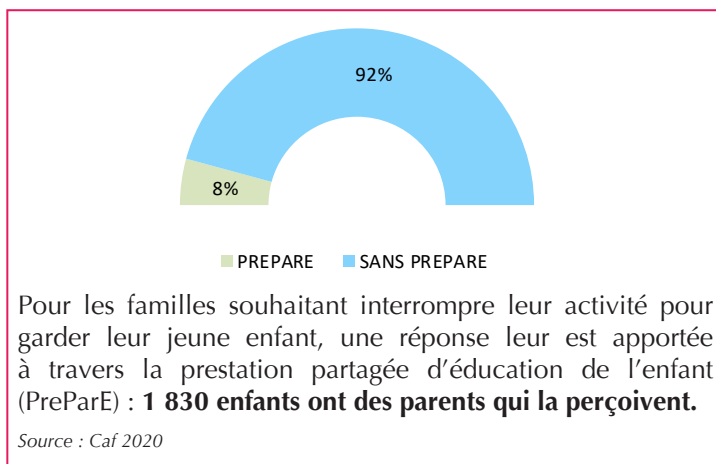
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf du Loiret soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en participant au financement des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2019, près de **14 500 places sont proposées aux familles**. Prépondérants sur le département, les assistants maternels en proposent plus de 9 500, soit 66 % de **l'ensemble des places offertes (56 % au niveau national)**.

L'objectif est d'apporter une réponse à près de 22 900 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil. Le Loiret offre, en moyenne, **63 places pour 100 enfants** (61 places au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE

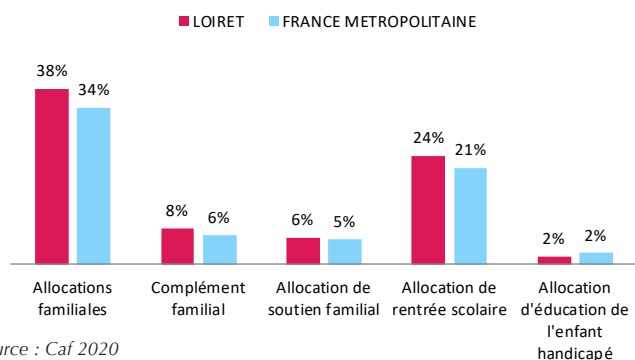


Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



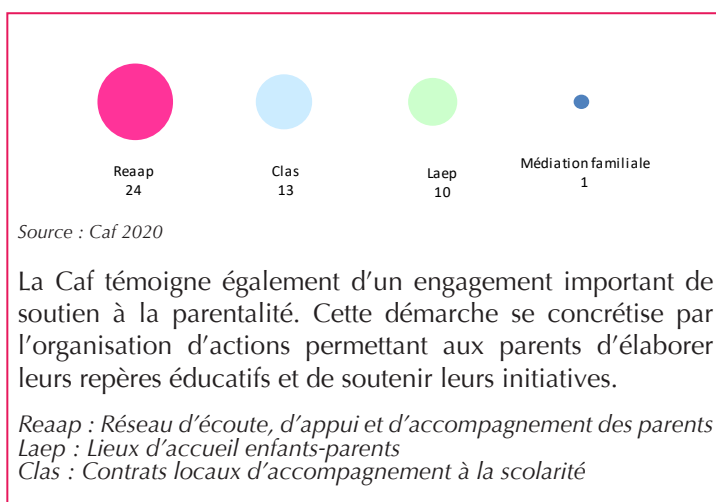
La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

> **38 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 8 % perçoivent un complément familial,

> **24 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire,

> **6 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
> **2 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé**.

Les établissements et actions financés en 2020



➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

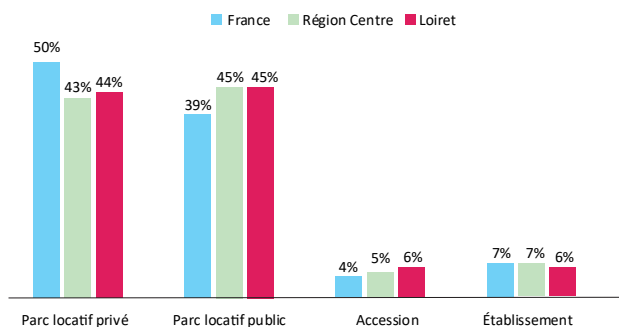
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

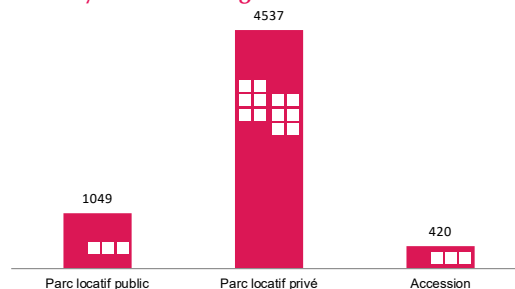


Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, **61 300 foyers** allocataires reçoivent une aide au logement de la part de la Caf du Loiret. Cela représente une population de **132 800 personnes, soit 20 % de la population** totale du département.

Le département du Loiret se caractérise par une plus forte proportion d'aide au logement pour les allocataires habitant dans le parc public (45 % dans le Loiret, 39 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, plus de **6 000 foyers consacrant plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Loiret, le parc locatif public est majoritaire et le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est 4 fois plus important que dans le parc privé.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



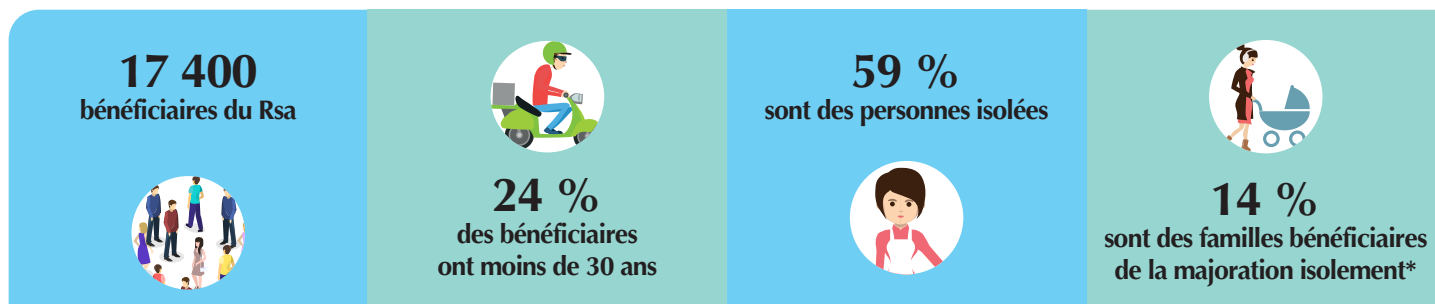
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **17 400 foyers sur le département du Loiret**.
- > **45 900 allocataires loirétains bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 4 350 foyers en 2020.

> **9 100 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 58 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

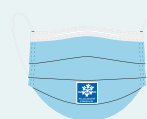
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf du Loiret

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minimas sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. La Caf du Loiret souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du RSA, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 10,6 % entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre 2,8 % entre décembre 2018 et décembre 2019), soit 1 661 bénéficiaires supplémentaires. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en novembre 2020, avec 17 500 bénéficiaires.

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation en 2020 dont l'effet combiné d'une forte hausse des entrées¹ (+ 10 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une baisse relative des sorties² (- 2 %) ainsi que les mesures institutionnelles permettant le maintien de droit pendant la crise sanitaire.

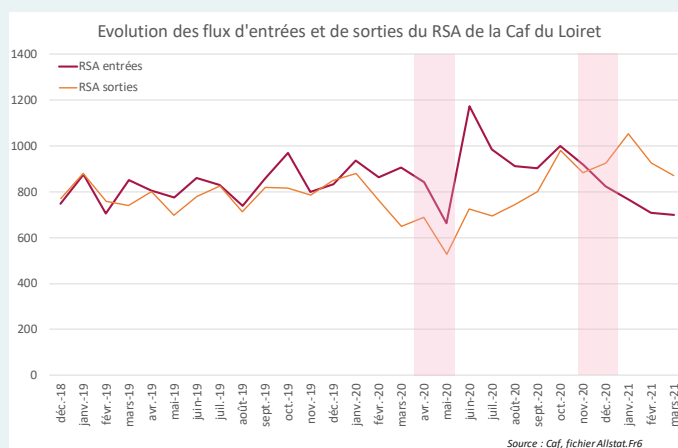
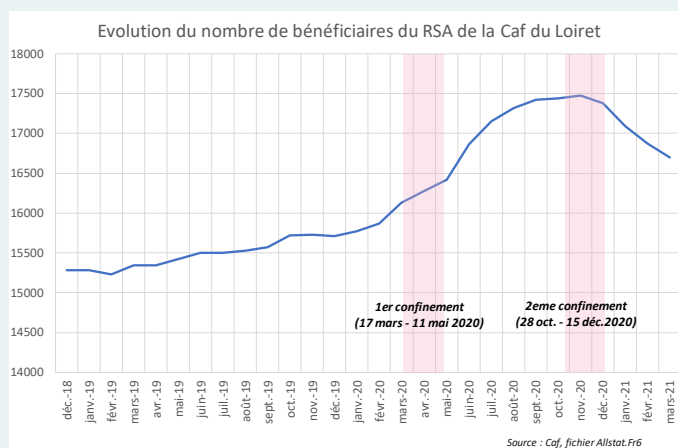


LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les 30-39 ans (+ 11,7%) et les personnes isolées (+ 14,2 %). L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est également importante pour les plus précaires (hausse de 12,4 % du nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA).

1) Les entrées sur un mois M correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois M.

2) Les sorties sur un mois M correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois M (suspensions comprises).



Au premier trimestre 2021 : une tendance inverse se dessine, avec un nombre d'entrées dans le dispositif RSA inférieur au nombre de sorties.